



URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme avec modification de voirie.

Le demandeur est **l'ADMINISTRATION COMMUNALE DE SAINT-GHISLAIN**, rue de Chièvres 17 à 7330 Tertre

Le terrain concerné est situé **Rue Defuisseaux à 7333 Tertre**

Le projet consiste en **l'aménagement de la place de Tertre** et présente les caractéristiques suivantes :

Application de l'article R.IV.40-1.7° relatif au permis d'urbanisme soumis à modification de voirie.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - D.IV.40 - R.IV.40-1. - D.VIII.13 - du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : rue de Chièvres, 17 à 7333 TERTRE, Service Aménagement du Territoire (Hall de Maintenance)

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 ;

- les mardis des dates d'ouverture d'enquête publique jusqu'à 20 heures ;

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du service de l'Aménagement du territoire - téléphone : 065/76.19.00 - mail : info@saint-ghislain.be

L'enquête publique est ouverte **du 22 juillet 2019 au 16 septembre 2019***.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue de Chièvres, 17 à 7333 TERTRE,

- par télécopie au numéro : 065/76.20.00

- par courrier électronique à l'adresse suivante : info@saint-ghislain.be

- remises au Secrétariat Communal, dont le bureau se trouve rue de Chièvres, 17 à 7333 TERTRE (Château I)

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : « **Réclamation/observation dans le cadre de l'enquête publique pour la demande de permis de la place de Tertre** »

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du service de l'Aménagement du territoire ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : rue de Chièvres, 17 à 7333 TERTRE – Service Aménagement du Territoire (Hall de Maintenance), le **16 septembre 2019** à 11h00.

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme est Mme MERAU Pauline dont le bureau se trouve à rue de Chièvres, 17 à 7333 TERTRE – Service Aménagement du Territoire (Hall de Maintenance)

Le 15 juillet 2019

La personne déléguée, MERAU Pauline

Affichage du 15 juillet 2019 au 16 septembre 2019

(*) Suspension du délai d'annonce publique entre le 16 juillet 2019 et le 15 août 2019